

Avis de constitution

SOCIETE « MICHEL ET KARL GROUPE » en abrégé « MK GROUPE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA GENIE 2000,  
Lot 377, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2025 , et enregistrés le 28/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MICHEL ET KARL GROUPE » en  
abrégé « MK GROUPE »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN CÔTE D'IVOIRE:

- TRANSPORT
- LOGISTIQUE
- IMPORT-EXPORT
- LOCATION ET VENTE DE VEHICULE
- HOTELLERIE ET EVENEMENTIEL
- COMMERCE GENERAL
- ASSURANCE
- RESTAURANT
- DECORATION D'INTERIEUR
- IMPRIMERIE ET BILLETTERIE
- VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE

ET POUR REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- SERVICE DE NETTOYAGE
- ACHAT ET VENTE DE TERRAIN
- LOTISSEMENT ET DECAPAGE
- GESTION DE BIEN IMMOBILIER
- CONSTRUCTION ET ACHAT DE BIEN IMMOBILIER
- ET GENERALEMENT TOUTES PRESTATIONS SE  
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A  
L'OBJET SOCIAL POUVANT FACILITER L'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA GENIE 2000,  
Lot 377, Ilot 36

Dirigeant(s) M KOUACOU KARL FRANCK AYMAR  
(COGÉRANT), Mme KOFFI MARIE-CLAUDE CASSANDRA  
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01547 du 25/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19161/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

